

Nantes, le 17 janvier 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Ecole des Mines de Nantes s'engage dans le développement durable

En sensibilisant les élèves ingénieurs au développement durable à travers formations et projets, et en travaillant sur son propre fonctionnement, l'Ecole des Mines de Nantes montre l'importance qu'elle attache à la responsabilité sociale et environnementale. C'est la raison pour laquelle, elle est en train de mettre en place un « Agenda 21 ».

Les entreprises ne peuvent plus produire aujourd'hui sans réfléchir aux conséquences humaines et environnementales de leur activité. Elles comprennent de plus en plus que leur ambition ne saurait se limiter à gagner des parts de marché à n'importe quel prix.

La mission de l'Ecole des Mines de Nantes consiste à former les ingénieurs dont les entreprises ont besoin, elle se doit de sensibiliser ses élèves à la nouvelle donne de cette responsabilité globale.

Ainsi, l'Ecole des Mines de Nantes a enrichi sa formation de projets orientés développement durable en organisant des demi-journées consacrées à des interventions sur les aspects environnementaux, sociaux et économiques et en développant des projets d'ouverture sociétaux. Elle a entrepris d'autre part de faire évoluer son propre fonctionnement en intégrant ces nouvelles exigences.

*« Pour nous, former un ingénieur c'est aussi le former à la prise en compte d'un ensemble d'enjeux et de valeurs qui portent un nom : le développement durable. C'est aujourd'hui un fil conducteur de la formation, compris dans son sens le plus large : non seulement la prise en compte des enjeux environnementaux, mais aussi une gouvernance d'entreprise et une gestion des ressources humaines respectueuses de certaines valeurs. L'école ne peut exiger de ses élèves une telle prise de conscience sans elle-même montrer l'exemple. Aussi est-elle très en pointe sur les deux grandes composantes du développement durable : elle travaille à une gestion plus écologique de l'établissement et du campus (diagnostic énergétique, transports partagés, recyclage des déchets) et à un mode de gouvernance répondant à des critères éthiques (transparence, concertation, diversité du recrutement), souligne **Stéphane Cassereau** Directeur de l'Ecole des Mines de Nantes.*

.../...

Signataire du « Pacte mondial » de l'ONU en mars 2007, l'École des Mines de Nantes est l'une des premières écoles qui présentera son propre « Agenda 21 », comme l'y engage d'ailleurs la Conférence des Grandes Ecoles.

Depuis septembre, elle travaille à préciser son « Agenda 21 », qui va définir à la fois ses engagements et les moyens de les atteindre. Il sera le fruit des propositions des élèves et du personnel, issues des ateliers de discussion et des forums. Formalisé au premier semestre 2008, l'« Agenda 21 » de l'École sera intégré à son prochain plan stratégique, qui couvre la période 2008-2012.

**L'Agenda 21 est une déclaration qui fixe un programme d'actions pour le XXI^e siècle dans des domaines très diversifiés afin de s'orienter vers un développement durable de la planète. Ainsi, l'Action 21 énumère quelques 2500 recommandations concernant les problématiques liées à la santé, au logement, à la pollution de l'air, à la gestion des mers, des forêts et des montagnes, à la désertification, à la gestion des ressources en eau et de l'assainissement, à la gestion de l'agriculture, à la gestion des déchets.*

Contact presse :

Nathalie Le Calvez – Tél. 02 51 85 81 90

E-mail : Nathalie.Le-Calvez@emn.fr

<http://www.emn.fr>